



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 17 septembre 2004

**Quartier du Pontreau - réfection des allées de desserte des
immeubles et demande de subvention**

Conseillers en exercice : 45

Votants : 36

Convocation du Conseil Municipal :
le 6 septembre 2004

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 21 septembre 2004

[\[Annexe\]](#)

Président :

M. Alain BAUDIN

Présents :

Adjoints :

Mme Françoise BILLY, M. Gérard NEBAS, M. Gilles FRAPPIER, Mme Jeanine BIMES, M. Luc DELAGARDE, Mme Nicole GRAVAT, M. Guillaume JUIN, M. Paul SAMOYAU, Mlle Fabienne RAVENEAU, M. Amaury BREUILLE, M. Robert PLANTECOTE, M. Jacques LAMARQUE, M. Gérard ZABATTA

Conseillers :

Mme Andrée CHAREYRE, M. Michel GENDREAU, Mme Nathalie BEGUIER, M. Rémy LANDAIS, Mlle Karen NALEM, Mme Madeleine CHAIGNEAU, Mme Marie-Edith BERNARD, Mme Valérie UZANU, Mme Danièle GANDILLON, M. Bernard JOURDAIN, Mme Isabelle RONDEAU, M. Yannick TARDY, M. Alain GARCIA, Mme Jacqueline LEFEBVRE, M. Dominique GUIBERT, Mme Elisabeth BEAUVAIS, Mme Claudie LAROCHE, M. Marc THEBAULT, Mme Michelle LE FRIANT

Secrétaire de séance : Karen NALEM

Excusés ayant donné pouvoir :

Mme Annie COUTUREAU donne pouvoir à M. Michel GENDREAU.
Mme Catherine REYSSAT donne pouvoir à M. Gérard NEBAS.
M. Franck GIRAUD donne pouvoir à Mme Claudie LAROCHE.

Excusés :

Adjoints :

M. Rodolphe CHALLET, Mme Geneviève RIZZI

Conseillers :

M. Michel PAILLEY, Mme Catherine DEGUERCY, Mme Françoise HALAT, M. Joël RENOUX, Mme Christabelle CHOLLET, M. Jean-Louis EPPLIN, M. Stéphane TRONEL

CONSEIL MUNICIPAL DU 17 septembre 2004

DELIBERATION D20040371

**Direction de la Proximité et de la
Citoyenneté**

**Quartier du Pontreau - réfection des allées de desserte des
immeubles et demande de subvention**

Mademoiselle Fabienne RAVENEAU, Adjointe au Maire, expose :

Mesdames et Messieurs,

Après examen par la Commission Générale,

Sur proposition du Maire,

Le Quartier du Pontreau marque le paysage du quartier Nord par son urbanisme et s'inscrit à ce titre dans la géographie prioritaire du Contrat de Ville.

Les espaces extérieurs ont été paysagés depuis plusieurs années et confèrent à présent un environnement de qualité aux abords des immeubles.

Cependant, les espaces et allées, pour la plupart en sablé calcaire, qui desservent les 6 tours, présentent des dégradations qui rendent l'accès aux immeubles difficile par temps de pluie.

C'est pourquoi, sollicité par les habitants, le Conseil de Quartier du mois de juin dernier a demandé la réfection de l'ensemble de ces allées.

Ces travaux constituent une amélioration de la vie quotidienne des habitants d'autant plus importante dans ces quartiers d'habitat social. Il est donc proposé de répondre favorablement à cette demande.

La réfection de ces espaces sera réalisée avec un matériau qui conserve l'aspect visuel esthétique du sablé calcaire actuel tout en corrigeant son défaut de devenir boueux par temps de pluie et par conséquent peu résistant aux déformations des roues de poussettes, vélos d'enfants, caddies...

Les travaux envisagés concernent une surface de 2 720 m².

Ils consisteront en :

- piochage du revêtement existant
- rechargement et surfacage de la couche de fondation
- réalisation d'un nouveau revêtement en sablé calcaire stabilisé au ciment

Les travaux, toutes sujétions comprises, ont été estimés à 60 000 €. La somme correspondante est inscrite au budget de la Ville : #3586 chap 21 fonction 8221 article 2151.

Parallèlement, un dossier de demande de subvention au titre du contrat de ville dans le cadre d'actions d'amélioration au quotidien de la vie des habitants sera déposé.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- approuver le projet pour un montant de 60 000 €.
- autoriser Monsieur le Maire à solliciter une subvention auprès des services de l'Etat, au titre du Contrat de Ville.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	36
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	9

Pour le Maire de Niort
Alain BAUDIN
L'Adjointe au Maire

Fabienne RAVENEAU